

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Et que le jazz vous emporte!

Michel
Legrand et
Sylvie
Tremblay en
duo: un coup
de coeur de
Paris à
Rimouski

ERNIE WELLS

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le grand pianiste français Michel Legrand a eu un véritable coup de coeur pour la chanteuse québécoise Sylvie Tremblay, lors d'une récente rencontre estivale à Paris. Si bien qu'ils se retrouveront ce week-end... à Rimouski.

Michel Legrand et Sylvie Tremblay, forment le duo-vedette du X^e Festi-Jazz International de Rimouski, le temps d'un seul spectacle, présenté à guichets fermés demain à l'Hôtel Rimouski/Centre des Congrès; plus de 1000 amateurs de jazz s'attendent déjà à connaître l'extase.

Très heureux de se retrouver à Rimouski, d'abord dans ce duo avec Sylvie Tremblay, et aux côtés des grands noms du jazz comme John Pizzarelli, avec ses deux fils John et Martin, Michel Legrand est aussi un grand amateur de pêche sportive et il veut en profiter.

Dès dimanche, il se rendra pour quelques jours sur la réserve faunique de Rimouski, y taquiner la truite mouchetée du lac Kedgwick!

MILLIERS DE VISITEURS

Cette X^e présentation du Festi-Jazz international de Rimouski attend une participation record qui doit dépasser



Le grand pianiste français Michel Legrand est un habitué des spectacles-happenings, où il monte sur scène en compagnie de ses amis. Cette fois, c'est la Québécoise Sylvie Tremblay (ci-dessous) qui partagera la vedette.

les 22000 amateurs.

Depuis mercredi, avec le spectacle d'ouverture sous le grand chapiteau de la place Nouvelle-Orléans, au centre-ville, Rimouski vibre au rythme de cette grande fête annuelle du jazz qui se terminera dimanche par le spectacle attendu des 40 choristes du Montreal Jubilation Gospel Choir.

Outre les spectacles extérieurs, dans la rue, les parcs, sous le grand chapiteau et à l'Hôtel Rimouski, la magie du jazz se retrouve aussi dans les bars. « Et que le jazz vous emporte », de dire le président de ce X^e Festi-Jazz International de Rimouski, M. André Pérusse, qui attribue les succès de cette grande manifestation à son armée de bénévoles, ses commanditaires, mais surtout au public.

« Intime au début mais qui a grandi avec l'organisation. Aujourd'hui, grâce à ce public, Rimouski est une grande ville de jazz », affirme fièrement André Pérusse.



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Louise
Beaudoin à
Rimouski:
deux conditions
à la salle de
spectacles

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale.

RIMOUSKI — La ministre de la Culture et des Communications du Québec, Louise Beaudoin, a réitéré hier à Rimouski les deux conditions nécessaires au déblocage du dossier de la salle de spectacle de Rimouski.

Une participation financière fédérale équivalente à celle du Québec et un consensus du milieu amèneraient Québec à donner le feu vert à ce projet qui divise le conseil municipal rimouskois.

« Le fédéral ne peut pas se désengager de tout. Mais nous sommes prêts à Québec à être partenaire, a déclaré la ministre. Ultimement, il va falloir une décision de la population. Mais ce n'est pas à nous de décider », s'est-elle exprimé d'ajouter.

Une contribution financière du milieu de l'ordre du tiers des coûts comme dans le programme fédéral des infrastructures ne lui apparaîtrait pas évident dans l'état actuel du dossier.

Lors d'une conférence de presse au musée régional de Rimouski, la ministre a annoncé le versement d'une subvention d'un tiers de million à l'École de musique de Rimouski pour des travaux de rénovation de plus de 400 000 \$.

Un montant de 640 000 \$ sera remis à plusieurs organismes et institutions de la région du Bas-Saint-Laurent pour des projets dans le domaine du patrimoine et de la muséologie.

Les cinq institutions muséales accréditées de la région se partageront un demi-million \$ pour leurs frais de fonctionnement.



Louise Beaudoin

FORUM À CHANDLER

OUI à la décentralisation

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CHANDLER — Plus de 300 Gaspésiens ont exprimé, de façon quasi unanime hier, leur appui à une démarche de décentralisation des pouvoirs, à condition qu'elle soit accompagnée de budgets de fonctionnement.

Prenant la parole lors du Forum sur la décentralisation, à l'invitation du ministre d'État au développement des régions Guy Chevrette, les meneurs socio-économiques de cette région se sont également prononcés pour la création d'une instance régionale élue pour coordonner la décentralisation des pouvoirs.

Plusieurs participants ont rappelé que cette instance n'impliquait pas nécessairement la création d'une autre structure administrative, même qu'on a souvent mentionné qu'il fallait l'éviter. Le maire de Grande-Vallée, Sylvain Bouchard, croit que les municipalités et les MRC sont en bonne posture pour assumer plus de responsabilités.

Dans le scénario généralement consacré hier, la nouvelle « instance régionale » serait élue au suffrage universel, bien que des représentants du milieu d'affaires ont insisté pour en faire partie. « Les gens d'affaires ont des choses à dire, ceux de la culture aussi », a indiqué le président de la Chambre de commerce Gaspésie-Les-Îles, Alphonse Bernard. Suzette Arsenault, maire de Bonaventure, souhaite que les groupes communautaires, souvent gérés par des femmes, y trouvent aussi une place.

S'il n'en tenait qu'à eux Gaspésiens, le pouvoir de taxation demeurerait dans les mains du gouvernement provincial, et l'argent serait redistribué aux régions selon un mode de péréquation de nature à compenser la faiblesse démographique et la capacité de payer des Gaspésiens et Madelinots.

La décentralisation serait effectuée à partir d'un plan directeur de développement. Le CRCD a été désigné pré-

quemment pour assumer le suivi du forum. Reste à savoir comment l'instance régionale sera articulée en l'absence de la désignation d'une capitale régionale. Les Gaspésiens, notamment la communauté anglophone, ont enfin souhaité que leur région serve de projet-pilote.

« C'est écrit dans la bible, la lumière vient de l'est », a résumé l'historien Ju-

les Bélanger.

COCHEZ OUI, COCHEZ NON

Si plusieurs participants avaient préalablement exprimé la crainte que le thème de la souveraineté du Québec prenne le plancher, ils ont sans doute été rassurés à l'issue de la journée. En fait, seuls les politiciens ont abordé la question.

Insistant d'abord sur l'objectif fondamental de la décentralisation, qui consiste « à mieux gérer les ressources qu'on a » parce que « ça dépense mieux en bas », le ministre Chevrette a rappelé que le processus peut se faire en deux temps, lentement avec les limites actuelles imposées par la présence du fédéral, « et à fond de train advenant un OUI au référendum ».

Un NON au référendum permettrait peut-être aux régions d'envisager le contrôle de pouvoirs en « développement économique, en inspection d'aliments et en intégration des transports », note le ministre, mais un OUI y ajouterait des secteurs cruciaux comme la santé et l'éducation.

Une synthèse nationale des forums tenus en province sera amorcée dès le 25 septembre, afin de définir les grandes lignes d'une décentralisation massive.

RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE Les Gaspésiens prêts à se mobiliser

Patrick Gagnon confirme que les
libéraux débattent du projet

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Les propositions à l'étude pour réformer le régime d'assurance-chômage soulèvent l'inquiétude en Gaspésie. Déjà, des organismes parlent de mobilisation pour contrer le projet d'Ottawa de sabrer dans les prestations.

Albert Robison, président d'Action-Travail Denis-Riverin, est estomaqué. « C'est à peine croyable, j'en ai des frissons dans le dos. Ces propositions, si elles sont adoptées telles quelles, entraîneront un recul économique important, principalement dans la région où les emplois saisonniers sont nombreux. Les bûcherons, qui subiraient une baisse de 22%, n'accepteront pas cette réforme et protesteront avec véhémence. » Selon M. Robison, les mesures, une fois adoptées, entraîneront une augmentation significative de faillites.

Le directeur général du Regroupement des pêcheurs professionnels du nord de la Gaspésie, Alain Dugas, n'en revient pas. « C'est absurde! Il faut absolument se mobiliser contre ces propositions. Les prestations de chômage sont plus importantes pour les pêcheurs que pour les autres catégories de travailleurs. Elles aident souvent à payer leurs dettes de la saison. »

« Partout au pays, de telles mesures favoriseront le travail au noir, ajoute M. Dugas. Le gouvernement serait mieux de prendre des moyens pour minimiser les fraudes au lieu de couper dans les prestations. Et, dans les régions économiquement faibles, les travailleurs saisonniers ne pourront plus rencontrer leurs obligations. » Les pêcheurs, parmi les plus touchés, verraient leurs prestations réduites de 30%.

L'industriel Ovila Cloutier, de Pêcheries Gaspésiennes, croit que plusieurs travailleurs préféreront l'aide sociale au chômage. « Dans notre industrie, les gens ont déjà de la difficulté à se qualifier pour recevoir des prestations. De telles mesures, si elles sont appliquées, auront une influence négative sur le recrutement de travailleurs. »

Mario Chouinard, gestionnaire de la rivière Madeleine, estime que les mesures à l'étude auraient un effet direct sur l'avenir des organismes. « Si les

règles d'admissibilité sont resserrées, il sera plus difficile de stimuler l'intérêt des travailleurs saisonniers, intéressés par un revenu décent. De plus, les organismes, qui ont déjà peine à recruter des employés, seront, pour la plupart, dans l'impossibilité d'embaucher des gens pour 22 semaines. »

CANADIENS AU TRAVAIL

Le député libéral de Bonaventure-Les Îles à Ottawa, Patrick Gagnon, confirme que son gouvernement examine divers scénarios. « Plusieurs documents sont à l'étude mais rien n'est décidé pour le moment. Nous avons des débats et des échanges en ce sens lors de nos caucus hebdomadaires. Toutefois, les députés de l'Est du pays, une quarantaine, effectuent des représentations auprès du ministre Axworthy pour le sensibiliser à la situation des travailleurs saisonniers et à faibles revenus, dans les régions où les emplois sont rares. »

Une réforme globale sera vraisemblablement déposée à l'automne. « Nous devons remettre le Canada au travail et faire plus, avec moins, ajoute M. Gagnon. Nos préoccupations portent également sur la scolarisation, la formation professionnelle et le décrochage scolaire. Ces problèmes ne vont pas se régler du jour au lendemain. » Le député indique que la proposition finale abordera plusieurs volets pour favoriser l'employabilité des canadiens.

Dévoilées hier par LE SOLEIL, les mesures à l'étude prévoient l'étalement du revenu sur 22 semaines, pour les travailleurs saisonniers, et la conversion en heures du nombre de semaines minimales pour se qualifier à l'assurance-chômage. Si ces propositions deviennent loi, 60% des sans-emploi canadiens ne recevront pas de prestations. La réforme devait être déposée au printemps mais elle a été reportée.

CÔTE-NORD

Bureau au chômage

Le député Asselin réclame à son
tour la sauvegarde du centre
d'emploi de Baie-Comeau

ANNIE ST-PIERRE

collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — La restructuration des centres d'emploi de la Côte-Nord en un seul bureau localisé à Sept-Îles sème l'inquiétude d'une cinquantaine d'organismes et entreprises qui réclament la sauvegarde du Bureau de développement des ressources humaines à Baie-Comeau.

Ottawa prévoit fermer, d'ici trois ans, des centres d'emplois dans certaines municipalités de la Côte-Nord pour y instaurer des services informatisés.

La région, qui s'étend sur 1000 kilomètres, disposerait d'un seul centre, serait situé à Sept-Îles, soit à mi-chemin entre Québec et Blanc-Sablon. C'est le centre de Baie-Comeau qui écope, avec la perte de son autonomie et d'une trentaine d'emplois.

Le député du Bloc québécois dans Charlevoix, M. Gérard Asselin, trouve cette proposition « totalement ridicule » et a joint sa voix à celle de la Coalition pour la sauvegarde du Bureau de développement des ressources humaines, qui représente les intérêts de 10 000 travailleurs.

La coalition regroupe une cinquantaine d'organismes, dont les grandes entreprises Reynolds et Scierie des Outardes. « Peut-on m'expliquer de quelle façon le fédéral entend maintenir les mêmes programmes en matière

de formation et d'emploi avec un seul bureau pour toute la Côte-Nord? » s'est interrogé le député Asselin.

« Nous trouvons absurde que des chômeurs et des personnes âgées aillent à se rendre à Sept-Îles (250 km) pour leur dossier d'emploi ou de chômage alors que le ministre prévoyait un centre à tous les 50 kilomètres », déplore M. Asselin.

Le ton a monté au cours des derniers jours chez les élus et les gens d'affaires de Baie-Comeau. Hier, ils étaient réunis à l'occasion d'un déjeuner-conférence organisé par la Chambre de commerce.

Les représentants du regroupement réclament au ministre Lloyd Axworthy le maintien du bureau fédéral de Baie-Comeau et entendent intensifier leurs moyens de pression au cours des prochains jours.

Sur la Côte-Nord, où l'emploi est souvent saisonnier, on compte 13 000 prestataires d'assurance-chômage.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Et que le jazz vous emporte!

Michel
Legrand et
Sylvie
Tremblay en
duo: un coup
de coeur de
Paris à
Rimouski

ERNIE WELLS

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le grand pianiste français Michel Legrand a eu un véritable coup de coeur pour la chanteuse québécoise Sylvie Tremblay, lors d'une récente rencontre estivale à Paris. Si bien qu'ils se retrouveront ce week-end... à Rimouski.

Michel Legrand et Sylvie Tremblay, forment le duo-vedette du X^e Festi-Jazz International de Rimouski, le temps d'un seul spectacle, présenté à guichets fermés demain à l'Hôtel Rimouski/Centre des Congrès; plus de 1000 amateurs de jazz s'attendent déjà à connaître l'extase.

Très heureux de se retrouver à Rimouski, d'abord dans ce duo avec Sylvie Tremblay, et aux côtés des grands noms du jazz comme John Pizzerelli, avec ses deux fils John et Martin, Michel Legrand est aussi un grand amateur de pêche sportive et il veut en profiter.

Dès dimanche, il se rendra pour quelques jours sur la réserve faunique de Rimouski, y taquiner la truite mouchetée du lac Kedgwick!

MILLIERS DE VISITEURS

Cette X^e présentation du Festi-Jazz international de Rimouski attend une participation record qui doit dépasser



Le grand pianiste français Michel Legrand est un habitué des spectacles-happenings, où il monte sur scène en compagnie de ses amis. Cette fois, c'est la Québécoise Sylvie Tremblay (ci-dessous) qui partagera la vedette.

les 22 000 amateurs.

Depuis mercredi, avec le spectacle d'ouverture sous le grand chapiteau de la place Nouvelle-Orléans, au centre-ville, Rimouski vibre au rythme de cette grande fête annuelle du jazz qui se terminera dimanche par le spectacle attendu des 40 choristes du Montreal Jubilation Gospel Choir.

Outre les spectacles extérieurs, dans la rue, les parcs, sous le grand chapiteau et à l'Hôtel Rimouski, la magie du jazz se retrouve aussi dans les bars. « Et que le jazz vous emporte », de dire le président de ce X^e Festi-Jazz International de Rimouski, M. André Pérusse, qui attribue les succès de cette grande manifestation à son armée de bénévoles, ses commanditaires, mais surtout au public.

« Intime au début mais qui a grandi avec l'organisation. Aujourd'hui, grâce à ce public, Rimouski est une grande ville de jazz », affirme fièrement André Pérusse.



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Louise
Beaudoin à
Rimouski:
deux conditions
à la salle de
spectacles

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale.

RIMOUSKI — La ministre de la Culture et des Communications du Québec, Louise Beaudoin, a réitéré hier à Rimouski les deux conditions nécessaires au déblocage du dossier de la salle de spectacle de Rimouski.

Une participation financière fédérale équivalente à celle du Québec et un consensus du milieu amèneraient Québec à donner le feu vert à ce projet qui divise le conseil municipal rimouskois.

« Le fédéral ne peut pas se désengager de tout. Mais nous sommes prêts à Québec à être partenaire, a déclaré la ministre. Ultimement, il va falloir une décision de la population. Mais ce n'est pas à nous de décider », s'est-elle empressée d'ajouter.

Une contribution financière du milieu de l'ordre du tiers des coûts comme dans le programme fédéral des infrastructures ne lui apparaît pas évident dans l'état actuel du dossier.

Lors d'une conférence de presse au musée régional de Rimouski, la ministre a annoncé le versement d'une subvention d'un tiers de million à l'École de musique de Rimouski pour des travaux de rénovation de plus de 400 000 \$.

Un montant de 640 000 \$ sera remis à plusieurs organismes et institutions de la région du Bas-Saint-Laurent pour des projets dans le domaine du patrimoine et de la muséologie.

Les cinq institutions muséales accréditées de la région se partageront un demi-million \$ pour leurs frais de fonctionnement.



Louise Beaudoin

FORUM À CHANDLER

OUI à la décentralisation

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CHANDLER — Plus de 300 Gaspésiens ont exprimé, de façon quasi unanime hier, leur appui à une démarche de décentralisation des pouvoirs, à condition qu'elle soit accompagnée de budgets de fonctionnement.

Prenant la parole lors du Forum sur la décentralisation, à l'invitation du ministre d'État au développement des régions Guy Chevrette, les meneurs socio-économiques de cette région se sont également prononcés pour la création d'une instance régionale élue pour coordonner la décentralisation des pouvoirs.

Plusieurs participants ont rappelé que cette instance n'impliquait pas nécessairement la création d'une autre structure administrative, même qu'on a souvent mentionné qu'il fallait éviter. Le maire de Grande-Vallée, Sylvain Bouchard, croit que les municipalités et les MRC sont en bonne posture pour assumer plus de responsabilités.

Dans le scénario généralement consacré hier, la nouvelle « instance régionale » serait élue au suffrage universel, bien que des représentants du milieu d'affaires ont insisté pour en faire partie. « Les gens d'affaires ont des choses à dire, ceux de la culture aussi », a indiqué le président de la Chambre de commerce Gaspésie-Les-Îles, Alphonse Bernard. Suzette Arsenault, maire de Bonaventure, souhaite que les groupes communautaires, souvent gérés par des femmes, y trouvent aussi une place.

S'il n'en tenait qu'aux Gaspésiens, le pouvoir de taxation demeurerait dans les mains du gouvernement provincial, et l'argent serait redistribué aux régions selon un mode de péréquation de nature à compenser la faiblesse démographique et la capacité de payer des Gaspésiens et Madelinots.

La décentralisation serait effectuée à partir d'un plan directeur de développement. Le CRCD a été désigné frè-

quement pour assumer le suivi du forum. Reste à savoir comment l'instance régionale sera articulée en l'absence de la désignation d'une capitale régionale. Les Gaspésiens, notamment la communauté anglophone, ont enfin souhaité que leur région serve de projet-pilote.

« C'est écrit dans la bible, la lumière vient de l'est », a résumé l'historien Ju-

les Bélanger.

COCHEZ OUI, COCHEZ NON

Si plusieurs participants avaient préalablement exprimé la crainte que le thème de la souveraineté du Québec prenne le plancher, ils ont sans doute été rassurés à l'issue de la journée. En fait, seuls les politiciens ont abordé la question.

Insistant d'abord sur l'objectif fondamental de la décentralisation, qui consiste « à mieux gérer les ressources qu'on a » parce que « ça dépense mieux en bas », le ministre Chevrette a rappelé que le processus peut se faire en deux temps, lentement avec les limites actuelles imposées par la présence du fédéral, « et à fond de train avançant un OUI au référendum ».

Un NON au référendum permettrait peut-être aux régions d'envisager le contrôle de pouvoirs en « développement économique, en inspection d'aliments et en intégration des transports », note le ministre, mais un OUI y ajouterait des secteurs cruciaux comme la santé et l'éducation.

Une synthèse nationale des forums tenus en province sera amorcée dès le 25 septembre, afin de définir les grandes lignes d'une décentralisation massive.

« La lumière
vient de l'est »,
dit la Bible

CÔTE-NORD

Bureau au chômage

Le député Asselin réclame à son
tour la sauvegarde du centre
d'emploi de Baie-Comeau

ANNIE ST-PIERRE

collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — La restructuration des centres d'emploi de la Côte-Nord en un seul bureau localisé à Sept-Îles sème l'inquiétude d'une cinquantaine d'organismes et entreprises qui réclament la sauvegarde du Bureau de développement des ressources humaines à Baie-Comeau.

Ottawa prévoit fermer, d'ici trois ans, des centres d'emplois dans certaines municipalités de la Côte-Nord pour y instaurer des services informatisés.

La région, qui s'étend sur 1000 kilomètres, disposerait d'un seul centre, serait situé à Sept-Îles, soit à mi-chemin entre Québec et Blanc-Sablon. C'est le centre de Baie-Comeau qui écope, avec la perte de son autonomie et d'une trentaine d'emplois.

Le député du Bloc québécois dans Charlevoix, M. Gérard Asselin, trouve cette proposition « totalement ridicule » et a joint sa voix à celle de la Coalition pour la sauvegarde du Bureau de développement des ressources humaines, qui représente les intérêts de 10 000 travailleurs.

La coalition regroupe une cinquantaine d'organismes, dont les grandes entreprises Reynolds et Scierie des Outardes. « Peut-on m'expliquer de quelle façon le fédéral entend maintenir les mêmes programmes en matière

de formation et d'emploi avec un seul bureau pour toute la Côte-Nord? » s'est interrogé le député Asselin.

« Nous trouvons absurde que des chômeurs et des personnes âgées aillent à se rendre à Sept-Îles (250 km) pour leur dossier d'emploi ou de chômage alors que le ministre prévoyait un centre à tous les 50 kilomètres », déplore M. Asselin.

Le ton a monté au cours des derniers jours chez les élus et les gens d'affaires de Baie-Comeau. Hier, ils étaient réunis à l'occasion d'un déjeuner-conférence organisé par la Chambre de commerce.

Les représentants du regroupement réclament au ministre Lloyd Axworthy le maintien du bureau fédéral de Baie-Comeau et entendent intensifier leurs moyens de pression au cours des prochains jours.

Sur la Côte-Nord, où l'emploi est souvent saisonnier, on compte 13 000 prestataires d'assurance-chômage.

RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Les Gaspésiens prêts à se mobiliser

Patrick Gagnon confirme que les
libéraux débattent du projet

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Les propositions à l'étude pour réformer le régime d'assurance-chômage soulèvent l'inquiétude en Gaspésie. Déjà, des organismes parlent de mobilisation pour contrer le projet d'Ottawa de sabrer dans les prestations.

Albert Robinson, président d'Action-Travail Denis-Riverin, est estomaqué. « C'est à peine croyable, j'en ai des frissons dans le dos. Ces propositions, si elles sont adoptées telles quelles, entraîneront un recul économique important, principalement dans la région où les emplois saisonniers sont nombreux. Les bûcherons, qui subiraient une baisse de 22 %, n'accepteront pas cette réforme et protesteront avec véhémence. » Selon M. Robinson, les mesures, une fois adoptées, entraîneront une augmentation significative des faillites.

Le directeur général du Regroupement des pêcheurs professionnels du nord de la Gaspésie, Alain Dugas, n'en revient pas. « C'est absurde! Il faut absolument se mobiliser contre ces propositions. Les prestations de chômage sont plus importantes pour les pêcheurs que pour les autres catégories de travailleurs. Elles aident souvent à payer leurs dettes de la saison. »

« Partout au pays, de telles mesures favoriseront le travail au noir, ajoute M. Dugas. Le gouvernement serait mieux de prendre des moyens pour minimiser les fraudes au lieu de couper dans les prestations. Et, dans les régions économiquement faibles, les travailleurs saisonniers ne pourront plus rencontrer leurs obligations. » Les pêcheurs, parmi les plus touchés, verraient leurs prestations réduites de 30 %.

L'industriel Ovide Cloutier, de Pêcheries Gaspésiennes, croit que plusieurs travailleurs préféreront l'aide sociale au chômage. « Dans notre industrie, les gens ont déjà de la difficulté à se qualifier pour recevoir des prestations. De telles mesures, si elles sont appliquées, auront une influence négative sur le recrutement de travailleurs. »

Mario Chouinard, gestionnaire de la rivière Madeleine, estime que les mesures à l'étude auraient un effet direct sur l'avenir des organismes. « Si les

règles d'admissibilité sont resserrées, il sera plus difficile de stimuler l'intérêt des travailleurs saisonniers, intéressés par un revenu décent. De plus, les organismes, qui ont déjà peine à recruter des employés, seront, pour la plupart, dans l'impossibilité d'embaucher des gens pour 22 semaines. »

CANADIENS AU TRAVAIL

Le député libéral de Bonaventure-Les Îles à Ottawa, Patrick Gagnon, confirme que son gouvernement examine divers scénarios. « Plusieurs documents sont à l'étude mais rien n'est décidé pour le moment. Nous avons des débats et des échanges en ce sens lors de nos caucus hebdomadaires. Toutefois, les députés de l'Est du pays, une quarantaine, effectuent des représentations auprès du ministre Axworthy pour le sensibiliser à la situation des travailleurs saisonniers et à faibles revenus, dans les régions où les emplois sont rares. »

Une réforme globale sera vraisemblablement déposée à l'automne. « Nous devons remettre le Canada au travail et faire plus, avec moins, ajoute M. Gagnon. Nos préoccupations portent également sur la scolarisation, la formation professionnelle et le décrochage scolaire. Ces problèmes ne vont pas se régler du jour au lendemain. » Le député indique que la proposition finale abordera plusieurs volets pour favoriser l'employabilité des canadiens.

Dévoilées hier par LE SOLEIL, les mesures à l'étude prévoient l'établissement du revenu sur 22 semaines, pour les travailleurs saisonniers, et la conversion en heures du nombre de semaines minimales pour se qualifier à l'assurance-chômage. Si ces propositions deviennent loi, 60 % des sans-emploi canadiens ne recevront pas de prestations. La réforme devait être déposée au printemps mais elle a été reportée.